

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 29/06/2009

Réception par le Prefet : 29/06/2009

Publication : 03/07/2009



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2009-3-3-1

Séance du vendredi 26 juin 2009

Routes départementales Itinéraires cyclables Modification du plan quinquennal

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis favorable du Conseil Général des 11 et 12 décembre 2008,

APRES EN AVOIR DELIBERE

❖ décide d'entreprendre en 2009 la réalisation des opérations supplémentaires suivantes :

- itinéraire cyclable Eguisheim - Herrlisheim;
- gros entretien de l'itinéraire cyclable Montreux – Territoire de Belfort ;
- gros entretien de l'itinéraire cyclable Forêt de la Hardt ;
- gros entretien de l'itinéraire cyclable Kunheim ;
- sécurisation de l'itinéraire cyclable Lauw – Masevaux.

Les crédits correspondants aux quatre premières opérations sont inscrits au programme A171 – chapitre 2151. Les suivantes sont inscrites au programme A472 – chapitre 4581.

❖ autorise le Président à lancer les procédures de mise en concurrence et à signer les marchés correspondants.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté